



# Conseil scolaire du Grand Nord

## **CONCOURS : RH-01(24) AVIS INTERNE – EXTERNE Emploi d'été 2025 – Moniteur/Monitrice**

Le Conseil scolaire du Grand Nord offre divers programmes d'été à ses élèves dans les domaines de l'aménagement linguistique et de la lecture.

**Qui ?** une étudiante ou un étudiant actuellement inscrit(e) à un programme post-secondaire collégial ou universitaire de l'Ontario en septembre 2025

**Quand ?** du 4 au 18 juillet 2025 (4 juillet : journée de préparation)  
du lundi au vendredi de 8 h 15 à 15 h 45

**Où ?** École publique Jean-Éthier-Blais

**Rémunération :** 17,20 \$/heure

**Superviseure :** Direction des programmes d'été du site

### **QUALIFICATIONS ET EXIGENCES :**

- Faire preuve d'excellentes habiletés en communication;
- Avoir une bonne maîtrise du français oral et écrit;
- Connaître des stratégies pour favoriser l'apprentissage du français et de la lecture;
- Faire preuve de débrouillardise;
- Posséder des aptitudes interpersonnelles et une bonne capacité de travailler en équipe;
- Être inscrit(e) dans un programme post-secondaire en lien avec l'éducation un atout

Veillez faire parvenir votre formulaire et votre curriculum vitae **avant 12 h le 31 mars 2025** à l'attention de :

Madame Sara Fudge  
Leader des services pédagogiques  
296, rue Van Horne  
Sudbury (Ontario) P3B 1H9  
Tél. : (705) 671-1533 / Téléc. : (705) 671-1794  
Courriel : [emplois@grandnord.ca](mailto:emplois@grandnord.ca)

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Selon les règlements de l'Agence de revenu du Canada, les cotisations au Régime de pensions du Canada (RPC), à l'Assurance emploi (AE) et à l'impôt sur le revenu seront retenues sur toute rémunération.

**Francine Vaillancourt**, présidente

**Sébastien Fontaine** directeur de l'éducation

Le Conseil scolaire du Grand Nord encourage l'égalité d'accès à l'emploi

En vertu du règlement 521-01 tel qu'amendé par le Règlement 322/03 et de la ligne de conduite du Conseil scolaire du Grand Nord, tout membre du personnel doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction. Si on vous invite à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières. Les renseignements communiqués seront traités avec respect et confidentialité.